



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(FASHS)



Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole
(LaGREA)

**Journal de Géographie Rurale Appliquée et
Développement
(J_GRAD)**



ISSN : 1840-9962

N °001, juin 2022

Volume 3

COMITE DE PUBLICATION

Directeur de Publication : Professeur Moussa GIBIGAYE

Rédacteur en Chef : Dr (MC) Bernard FANGNON

Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)	SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)	OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso)	HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)	KOLA Edinam (UL, Bénin)
AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)	CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)	CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)	OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire)	ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin)	GONZALLO Germain (UAC, Bénin)
OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo)	KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France)	KAUDJHIS ASSI-Joseph Université Alassane OUATARA (Côte d'Ivoire)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)	YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)	HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)
TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo)	BABATOUNDE Sévérin (UAC, Bénin)

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N^o 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE

N°	TITRES	Pages
1	ASSOGBA Senan Eve, CHIKOU Sandrine Liliose, BABADJIDE Charles Lambert : <i>Le genre dans le foncier agricole a Aplahoué</i>	4-11
2	CHIKOU Sandrine Liliose, ASSOGBA Senan Eve, BABADJIDE Charles Lambert : <i>Les logiques paysannes autour de l'adoption des innovations piscicoles dans le delta de l'Ouémé</i>	12-25
3	TOGBE Codjo Timothée : <i>Une eau publique, une eau privée : quand la gouvernance étatique de l'eau de boisson suscite des forages d'eau privées dans la commune d'abomey-calavi au Bénin</i>	26-36
4	MAHAMAT FOUDDA Djourab, ALLAHRAMADJI Félicité : <i>accès a la terre et exploitation de l'espace agricole par les femmes tchadiennes : l'exemple des groupements féminins de la commune de Chaddra</i>	37-47
5	SOUNON BOUKO Boni : <i>Commerce de lait et produits laitiers locaux et résilience des populations pastorales : cas de l'arrondissement de Bétérou au centre nord du Bénin</i>	48-62
6	NOUBACTEP Chappang et TCHEKOTE Hervé : <i>Pratiques des funérailles et mutation de l'habitat dans les campagnes Bamiléké à l'Ouest-Cameroun</i>	63-77
7	KOFFI Yao Jean Julius, KOUAKOU Konan, GBANFLIN Kouamé Fulbert : <i>L'implantation des sociétés agricoles et l'émergence des tensions foncières dans le département de Bocanda (Centre-Est de la Côte d'Ivoire)</i>	78-92
8	GUEDEGBE Sodékon Bolarinwa Ilarion, GIBIGAYE Moussa et TENTE Brice : <i>Typologie et utilisation des ressources ligneuses dans les communes de sô-ava et des aguégus au sud Bénin</i>	93-106
9	TCHAKPA Cyrille, DOSSOU YOVO C. Adrien, TCHAOU T. Gabin : <i>Modes et organisation du système de gestion des déchets solides ménagers dans les arrondissements de Vidolé et Zounzonmè (Commune d'Abomey)</i>	107-120
10	DEMBA DIALLO Kassimou : <i>Comportements socioéconomiques des apprenants en période des vacances à Cotonou : entre volonté et contraintes sociales</i>	121-131
11	MADEGNAN Donald Mensanh, NOUATIN Guy Sourou & KINHOUE Jonatan : <i>Contribution des cantines scolaires à l'amélioration de la scolarisation des apprenants dans la commune d'Athiémé</i>	132-146

CONTRIBUTION DES CANTINES SCOLAIRES A L'AMELIORATION DE LA SCOLARISATION DES APPRENANTS DANS LA COMMUNE D'ATHIEME

CONTRIBUTION OF SCHOOL CANTEENS TO THE IMPROVEMENT OF LEARNERS' SCHOOLING IN THE COMMUNE OF ATHIEME

DONALD MENSANH MADEGNAN*, GUY SOUROU NOUATIN & JONATAN
KINHOUE*****

*École Doctorale des Sciences Agronomiques et de l'Eau (EDSAE), Université de Parakou, République du Bénin, dmadegnan@gmail.com, 00229 97869084, 02 BP 2334, Cotonou, Bénin.

**Faculté d'Agronomie, Université de Parakou, République du Bénin, guy.nouatin@fa-up.bj, Parakou, Bénin.

***Ecole Doctorale Pluridisciplinaire Espace, Cultures et Développement (EDP-EC), Université d'Abomey-Calavi, République du Bénin, j.kinhoue@yahoo.fr, Cotonou, Bénin.

RESUME

L'insécurité alimentaire est l'un des facteurs qui freinent les performances scolaires des enfants en Afrique subsaharienne de façon générale et au Bénin en particulier. Plusieurs apprenants abandonnent l'école à cause de l'incapacité des parents à assurer leur déjeuner ou en raison des longues distances entre leurs résidences et les écoles fréquentées. Un apport complémentaire pour assurer un repas dans les écoles permet de lutter contre la faim en milieu scolaire. Le Programme Alimentaire Mondial au regard de son expertise en alimentation scolaire s'est vu confié par le Gouvernement du Bénin la mise en œuvre du programme de cantines scolaires. L'objectif de cette étude est d'analyser la contribution des cantines scolaires à l'amélioration de la scolarisation des apprenants dans la commune d'Athiémé, bénéficiaire de l'initiative et dont les infrastructures de base et socio-économiques ne sont pas des plus reluisantes. Une approche mixte (quantitative et qualitative) combinée à la méthode FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) a guidé la collecte et l'analyse des données recueillies sur le terrain. Les données ont été collectées auprès de 341 acteurs dont 121 ménages, 84 enseignants, 74 membres des Comités de Gestion des Cantines Scolaires Intégrés, 47 apprenants et 15 staffs du personnel administratif des circonscriptions scolaires et région pédagogique. Les résultats révèlent que le taux d'inscription dans les écoles à cantine de la zone d'étude a augmenté par sexe passant de 0 % en 2018 à 29,89 % en 2021 pour les garçons et de 0% à 27,31% pour les filles depuis la mise en place des cantines. Dans les 7 écoles pilotes à cantine considérées, sur 1423 inscrits, on note 13 abandons, 1420 réussites et aucun échec. A contrario dans les 7 écoles sans cantine, sur 1279 inscrits, on note 167 abandons, 680 réussites et 434 échecs au cours de la même année.

Mots clés : Contribution, cantine scolaire, scolarisation, apprenants, Commune d'Athiémé.

ABSTRACT

Food insecurity is one of the factors that hinder the school performance of children in sub-Saharan Africa in general and in Benin in particular. Many learners drop out of school because of parents' inability to provide lunch or because of the long distances between their homes and the schools they attend. An additional contribution to ensure a meal in schools helps to fight against hunger in schools. The World Food Program with regard to its expertise in school feeding has been entrusted by the Government of Benin with the implementation of the school canteen program. The objective of this study is to analyze the contribution of school canteens to the improvement of the education of learners in the municipality of Athiémé, beneficiary of the initiative and whose basic and socio-economic infrastructures are not more shiny. A mixed approach (quantitative and qualitative) combined with the SWOT method (Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats) guided the collection and analysis of data collected in the field. The data was collected from 341 stakeholders including 121 households, 84 teachers, 74 members of Integrated School Canteen Management Committees, 47 learners and 15 administrative staff from school districts and educational regions. The results reveal that the enrollment rate in canteen schools in the study area increased by gender from 0% in 2018 to 29.89% in 2021 for boys and from 0% to 27.31% for boys. girls since the canteens were set up. In the 7 pilot schools with canteen considered, out of 1423 registered, we note 13 dropouts, 1420 successes and no failures. Conversely, in the 7 schools without canteen out of 1279 registered, there were 167 dropouts, 680 successes and 434 failures during the same year.

Keywords: Contribution, school canteen, schooling, schoolchildren, Athieme.

1. INTRODUCTION

L'éducation contribue à transmettre aux individus les savoirs, savoir-faire et savoir-être qui en feront des citoyens à part entière, des êtres responsables, engagés dans leur communauté, pleinement intégrés à leur société, capables de s'adapter aux changements. Elle prépare donc l'enfant à la vie en société, à ses responsabilités et même à sa participation dans la gestion de sa ville et sa Nation, (A. Grisay, 2017, p.14). Il est communément admis que le développement n'est pas seulement un phénomène économique, mais un processus multidimensionnel combinant l'économie et le social, (G. B. Dagnogo, 2016, p.1).

L'Union africaine a adopté la stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique en 2016-2025 comme un cadre d'opérationnalisation régional pour l'Objectif de Développement Durable 4 qui vise à « assurer une éducation de qualité inclusive et équitable, et promouvoir des opportunités d'apprentissage pour tous », (Union Africaine, 2015, p.24). Cette stratégie continentale constitue un grand outil pour l'Agenda 2063 de l'Union Africaine visant à promouvoir la révolution des compétences, du capital humain et de l'éducation en Afrique. C'est pourquoi, les partenaires techniques et financiers œuvrent avec certains pays afin de rendre l'éducation au primaire obligatoire, accessible et complète pour tous les enfants.

Selon le rapport de l'Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire, conduite en 2017, près de 10 % de la population du Bénin est en insécurité alimentaire globale. De même, la sécurité alimentaire globale s'est légèrement améliorée depuis 2013 passant de 89% à 90,4%, (AGVSA, 2018, p.22). Cependant selon le même rapport, 9,6% de la population est en insécurité alimentaire dont 0,7% en insécurité alimentaire sévère. Cela correspond à 1,09 million de personnes en insécurité alimentaire dont environ 80 000 personnes sévèrement touchés. Malgré les prouesses consenties, beaucoup d'enfants n'ont toujours pas accès à l'éducation ou n'arrivent pas en fin du cycle au primaire en Afrique à cause de la faim. L'insécurité alimentaire devient alors un problème dans les écoles et concoure aux échecs et abandons scolaires. On note que les ménages ont une consommation alimentaire déficiente ou ne peuvent assurer leurs besoins alimentaires minimum sans avoir recours à des stratégies d'adaptation irréversibles. Tous ces résultats viennent corroborer les faits observés : une faible concentration des élèves en pleine situation de classe, un niveau d'apprentissage très bas, une augmentation de cas d'abandon. Ces constats sont observés dans la plupart des écoles primaires publiques du Bénin. Mieux, les communes rurales sont davantage touchées par ces difficultés. La commune d'Athiémé, l'une des communes enclavées du Mono n'échappe pas à ces constats et est confrontée à d'énormes défis en matière de développement.

Dans le souci de redynamiser le secteur de l'éducation et d'atteindre l'Objectif 4 de Développement Durable (ODD4), le gouvernement du Bénin depuis plusieurs années, développe des stratégies allant dans le sens d'accroître le taux d'inscription et de réussite des apprenants dans les écoles primaires. Au nombre de ces stratégies, figure le programme de cantines scolaires qui consiste à offrir un repas par jour de classe aux apprenants dans le but d'améliorer le taux d'inscription dans les écoles mais aussi de réduire la faim chez les apprenants afin qu'elle ne constitue plus un obstacle à leur développement et à leur épanouissement.

Au regard des divers constats faits en matière d'éducation et de sécurité alimentaire, une question s'impose. Les cantines scolaires jouent-elles un rôle dans la scolarisation des apprenants dans la commune d'Athiémé ?

Le présent article se propose d'analyser la contribution des cantines scolaires à l'amélioration de la scolarisation des apprenants dans la Commune d'Athiémé. Il s'agit d'apprécier la manière

dont les performances induites par les cantines scolaires favorisent l'essor de la scolarisation des apprenants dans la commune d'Athiémé.

2. MATERIEL ET METHODES

2-1. Cadre d'étude

Située dans le département du Mono (Sud-Ouest du Bénin), la commune d'Athiémé est à environ 8 km de la ville de Lokossa (par l'axe Lokossa, Athiémé, Cotonou) et à 104 km de la ville de Cotonou. Elle est située entre 6°30' et 6°42' de latitude Nord et 1°36' et 1°48' de longitude Est et couvre une superficie de 238 km², soit 14,83 % du département Mono. Elle est limitée au Nord par la Commune de Lokossa, au Sud par la Commune de Grand-Popo, à l'Est par la Commune de Houéyogbé et à l'Ouest par la République Togolaise avec laquelle, elle partage une frontière naturelle qui est le fleuve Mono. En raison de sa proximité avec la République togolaise, les apprenants à la recherche de moyens de subsistance abandonnent l'école au profit des activités génératrices de revenu. Compte tenu de sa position, elle fait l'objet de migration des jeunes et enfants surtout en âge scolarisable vers d'autres communes à caractère particulier (Lokossa) et pays (Togo) à la recherche du bien-être social. Elle compte 05 arrondissements qui sont subdivisés en 47 villages et quartiers de ville. La commune d'Athiémé est essentiellement rurale et animée par les activités du secteur primaire (l'agriculture, élevage et la pêche) et tertiaire.

C'est une commune frontalière avec le Togo avec lequel elle développe des liens ethniques, religieux et économiques. Elle est traversée par le fleuve mono qui connaît une crue en saison pluvieuse. Les arrondissements sont pour la plupart envahit par des eaux pendant la période de crue. Il en découle un faible taux d'inscription en début de l'année scolaire (petite saison pluvieuse) et un taux d'abandon significatif pendant la grande saison pluvieuse. Aussi, la grande saison pluvieuse coïncide avec les activités agricoles pour lesquelles les enfants sont sollicités par les parents eux-mêmes. Les enfants pour la plupart des apprenants sont les acteurs d'écoulement des produits économiques de leurs parents.

Géographiquement parlant, la carte ci-dessous montre les limites administratives de la zone d'étude.

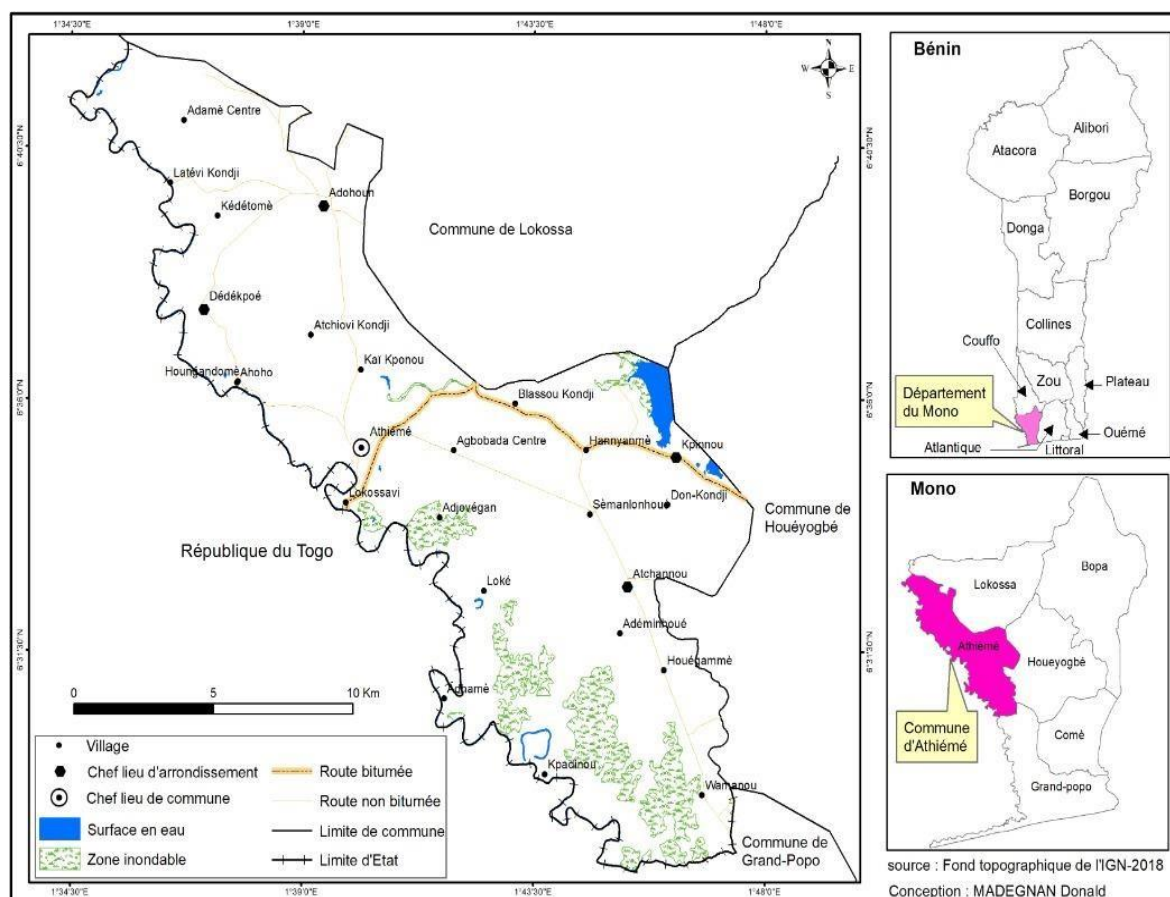


Figure 1 : Situation géographique et subdivisions administratives de la commune d'Athiémé

2-2. Approche méthodologique

L'échantillon utilisé est fondé sur le caractère représentatif des différents acteurs concernés par les questions d'alimentation scolaire et de scolarisation dans la Commune d'Athiémé. Le critère fondamental du choix des localités des ménages échantillonnés s'est appuyé sur le caractère représentatif des écoles à cantine ou non et choisies au hasard au début du démarrage du Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré sur la base des critères ainsi qu'il suit : (i) le taux d'insécurité alimentaire ; (ii) le taux de pauvreté ; (iii) le taux de malnutrition ; (iii) le taux de scolarisation ; (iv) le taux d'abandon au niveau primaire ; (v) l'environnement favorable au niveau des écoles (hygiène, infrastructure physique pour la conservation et la préparation des aliments, possibilité de participation communautaire) ; (vi) la distance qui sépare l'école et le lieu d'habitation de l'apprenant. Selon le RGPH 4, la taille totale des ménages des villages de la commune d'Athiémé est de 12081. Pour le choix des ménages, les critères considérés sont : être résident de la commune d'Athiémé (autochtone ou allochtone) ; être chef (fe) de ménage ; avoir au moins un de ses enfants dans une école ayant bénéficiée de cantine scolaire.

2-2-1. Détermination de la taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon au niveau des villages est définie par la formule suivante : $T = E \times F$, avec T : la taille de l'échantillonnage, E : l'effectif des ménages par village, F : le taux d'échantillonnage fixé à 1 %. Ce taux est choisi sur une base volontaire et permet d'offrir une meilleure représentativité parmi les volontaires les moins timides et donc plus portés à participer. Cette technique d'échantillonnage non-probabiliste a été adoptée par les auteurs tels

que C. Dufour et V. Larivière (2012). Le tableau I présente l'échantillon des personnes enquêtés dans le cadre de cette recherche.

Tableau I : Répartition des personnes retenues pour l'enquête

Groupes/ cibles	Effectif Total du groupe cible	Effectifs retenus pour l'enquête	Pourcentage (%)
Ménages	12100	121	35
Enseignants d'écoles à cantine	7400	74	22
Enseignants d'écoles sans cantine	1000	10	3
Membres du CGCSI	7400	74	22
Apprenants bénéficiant de cantine	3700	37	11
Apprenants ne disposant pas de cantine	1000	10	3
Personnel Administratif	1500	15	4
Total	34100	341	100

Source : Résultats des enquêtes de terrain, Avril 2021.

Au niveau du personnel enseignant, deux staffs (directeur et maître cantine) de l'effectif total de chacune des 37 écoles à cantine de la commune et dix (10) directeurs d'écoles sans cantines scolaires ont été pris en compte. Au total, 84 enseignants (directeurs et collaborateurs) ont été retenus pour l'enquête, à raison de 74 enseignants dans les 37 écoles à cantine de la commune et 10 enseignants dans 10 écoles sans cantine. Pour les Comités de Gestion dans chaque école, deux (02) membres du comité des 37 écoles à cantines objet de l'enquête ont été retenus pour l'enquête car elles sont les seules qui disposent des Membres de Comité de Gestion des Cantines Scolaire Intégré (CGCSI), soit 74 personnes retenues pour l'enquête. Concernant les apprenants, le choix a été fait sur la base des représentants des apprenants dans les Comités de Gestion. Ce choix est raisonné car tient compte de la connaissance que l'apprenant a des cantines scolaires étant donné qu'il est membre du Comité. Nous avons ainsi 37 apprenants issus des 37 écoles à cantines et 10 apprenants issus des 10 écoles sans cantines dont les directeurs ont été interrogés. Cette méthodologie a été adoptée afin de mieux faire l'analyse en lien avec le sujet d'étude pour un effectif total de 47 apprenants. Pour le compte du personnel administratif, les personnes retenues pour l'enquête sont constituées essentiellement des chefs village (05 à raison d'un chef village par arrondissement), les chefs d'Arrondissement (05), la Mairie (03), la Circonscription Scolaire (01), la Région Pédagogique (01), soit un échantillon de 15 personnes ont été interrogées. Au total, 341 personnes dont 121 chefs de ménages, 84 enseignants, 74 membres des Comités de gestion, 47 apprenants et 15 staffs du personnel administratif ont été retenus pour l'enquête dans le cadre de cette étude.

Les principaux outils utilisés pour la collecte des informations sont la grille d'observation, le guide d'entretien et un questionnaire. La grille d'observation a permis de réaliser l'observation sur le terrain. Ce choix est dû au fait que les parents d'élèves sont constitués en grande partie de personnes dont le niveau d'instruction n'est pas suffisamment élevé dans la commune d'Athiémé. Il serait alors difficile, voire imprudent de les soumettre au remplissage d'un questionnaire en langue française car la recherche a une dimension beaucoup plus qualitative. Le questionnaire destiné au personnel administratif a facilité une collecte de données

qualitatives et quantitatives sur les impacts de la cantine scolaire dans le système éducatif de la zone d'étude. Grâce au questionnaire, nous avons obtenu des données d'un niveau de précision plus élevé.

Les données sont collectées grâce à la recherche documentaire et aux travaux de terrain. Ainsi, cette revue documentaire a-t-elle permis de disposer des informations relatives au système éducatif, à la sécurité alimentaire dans la commune d'Athiémé et à la gestion de la cantine scolaire. Pour le questionnaire nous avons opté pour la méthode de l'échantillon volontaire qui consiste à choisir objectivement les écoles éligibles retenues par le PAM sur la base des critères mentionnés plus haut dans l'échantillonnage. Concernant l'administration du guide d'entretien, la détermination des enquêtés a été faite par la technique « échantillonnage par boule de neige » ou « par réseau ». Cette technique consiste à choisir un noyau d'individus (des personnes considérées comme influentes et/ou relationnelles par exemple) noyau auquel s'ajoutent tous ceux qui sont en relation (de travail, d'affaire, d'amitié, etc.) avec eux. Le choix a été fait alors sur les membres du CGCSI (Comité de Gestion des Cantines Scolaires Intégrés) constitué de 5 personnes et autour duquel gravite les sous-comités de gestion. Dans le but d'analyser le degré d'impact de la cantine scolaire sur le système éducatif en général, l'outil d'analyse SWOT (Strengths – Weaknesses – Opportunities - Threats) ou FFOM (Forces – Faiblesses – Opportunités – Menaces) a été utilisé.

3. RESULTATS

3-1. Taux de couverture de la commune d'Athiémé en cantines scolaires

La commune d'Athiémé compte au total 59 écoles primaires publiques. Le nombre d'écoles bénéficiaires de la cantine est de 37 et le nombre d'écoles sans cantine jusqu'en 2021 est de 22 (Enquête de terrain, Octobre 2021) comme le décrit la figure 2 :

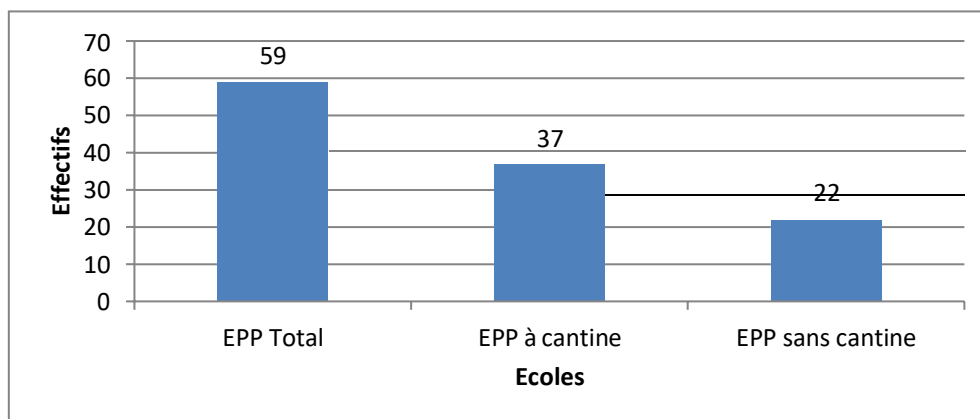


Figure 2 : Catégorie d'Ecoles Primaires Publiques dans la commune d'Athiémé

Source : Résultats des enquêtes de terrain, Octobre 2021.

Il ressort de la figure 3 que pour un total de 59 écoles primaires publiques que compte la commune d'Athiémé, plus de la moitié (62,71 %) est bénéficiaire de la cantine scolaire contre 22 non bénéficiaires, soit 37,29 %. Beaucoup d'enfants dans la commune vivent des situations peu reluisantes, allant des difficultés d'accès aux services sociaux de base en passant par le faible taux de scolarisation et pour finir sur la difficulté d'accès à une nourriture saine et nutritive, toutes choses ne facilitant pas la fréquentation des écoles. L'application de l'outil SWOT à notre étude a permis d'obtenir les résultats ci-après :

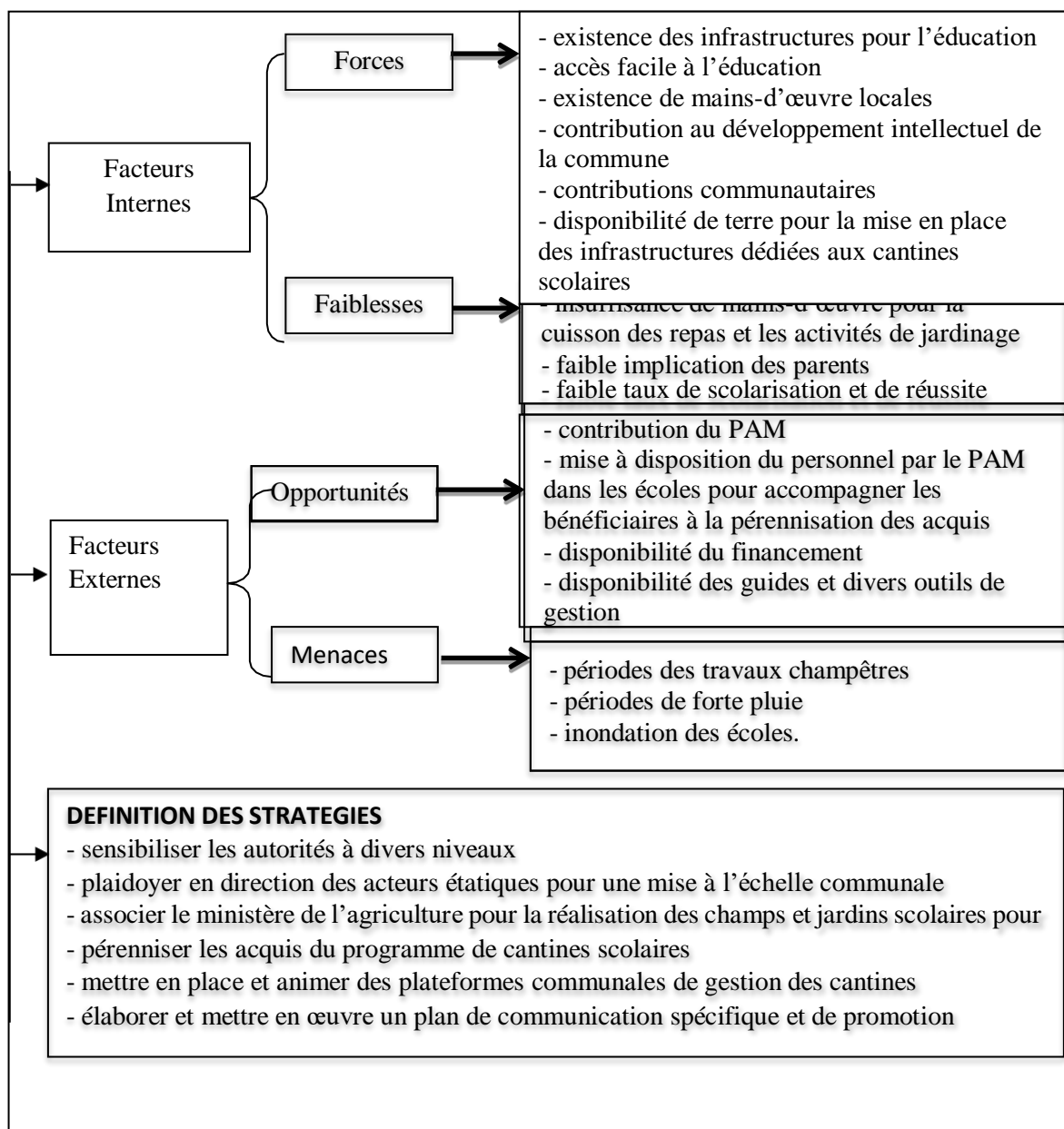


Figure 2 : Résultats du modèle analytique FFOM appliqué à notre thème d'étude

3-2. Panier alimentaire offert aux apprenants

Les résultats révèlent que dans le cadre du programme de cantines scolaires, le gouvernement du Bénin à travers l'appui du Programme Alimentaire Mondial (PAM) a mis en place dans les écoles assistées, un programme alimentaire permettant aux apprenants d'avoir une alimentation équilibrée afin qu'ils développent d'une manière optimale leur potentiel.

Le programme alimentaire journalier fournit à chaque enfant 720 kilocalories. Ainsi, le PAM veille à la quantité de nourriture dont a besoin chaque enfant constitué de céréales (maïs, haricot), du haricot ou pois jaune riche en protéine, de l'huile végétale riche en vitamine A, et de sel riche en iode, ainsi décrite dans le tableau II.

Tableau II : Panier alimentaire fourni à chaque enfant par jour de classe

Commodités	Maïs	Riz	Haricot ou Pois Jaune	L'huile végétale riche en Vit A et D	Sel iodé
Quantités	75g	75g	30 g	10g	3 g

Source : Résultats des enquêtes de terrain, Octobre 2021

A partir de cette connaissance en besoin alimentaire par enfant, le PAM a mis en place les vivres en fonction des effectifs dans chacune des écoles bénéficiaires et du nombre réel de jour de classe par mois et / ou par trimestre. Ainsi, les moyens logistiques sont-ils déployés pour convoier les vivres jusqu'à destination des écoles. Concernant le choix des zones bénéficiaires du programme de cantines scolaires, il est régi par une série de critères dont les plus saillants sont : (i) zone en insécurité alimentaire ; zone ayant un taux de scolarisation peu reluisant et (iii) zone ayant un taux de rétention scolaire faible. Pour une bonne gestion de la cantine scolaire, les données collectées révèlent que le PAM associe les organisations de la société civile qui assurent la gestion continue des cantines et les activités d'intermédiation sociale et de sensibilisations communautaires. L'organigramme représenté sur la figure 4 ci-dessous permet d'expliquer le mode de fonctionnement du PAM pour une gestion rationnelle et inclusive de la cantine scolaire.

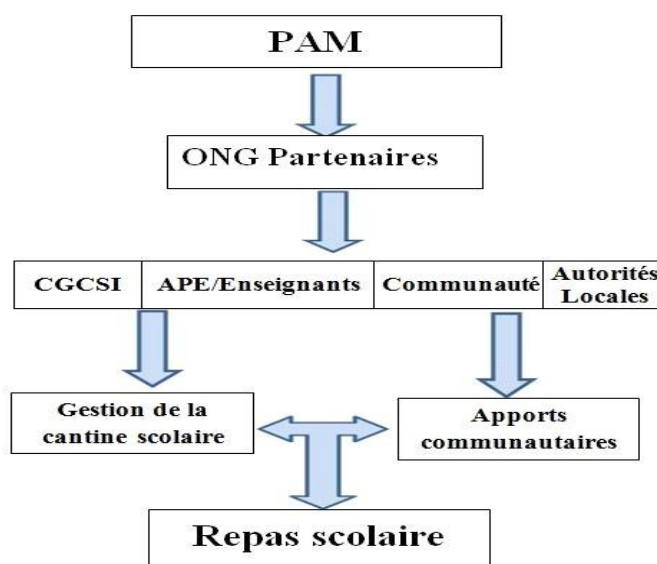


Figure 4 : Structure organisationnelle dans le cadre de la mise en œuvre des cantines scolaires

Source : Résultats des enquêtes de terrain, Avril 2021

L'organigramme de la figure 4 met en exergue le mode de fonctionnement du programme de de cantine scolaire. Le PAM en partenariat avec les Organisations de la Société Civile (ONGs) met en place un Comité de Gestion de la Cantine Scolaire Intégrée (CGCSI) dans chacune des écoles assistées. Ce comité généralement constitué de 5 membres travaille en étroite collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves, les communautés et les autorités locales afin que ces dernières participent à la gestion en apportant des aides communautaires (produits de première nécessité pour la cuisine d'une part et les aides financières pour l'achat des condiments d'autre part). La planche 1 montre l'appui des ONG pour un fonctionnement régulier et effectif de la cantine.



Photo 1 : Vue partielle d'une mise en place des jardins scolaires par les représentants des ONGs partenaires du PAM dans les écoles à cantine.

Prise de vue : KINHOUE, Octobre 2018



Photo 2 : Vue de la sensibilisation de la communauté par les représentants des ONGs partenaires du PAM dans les écoles à cantine pour une gestion inclusive.

Prise de vue : KINHOUE, Octobre 2018

Planche 1 : Appui des ONG au fonctionnement des cantines scolaires

Les photos 1 & 2 mettent en exergue les rôles des partenaires (ONG) dans la mise en œuvre du programme pour offrir un repas nutritif et sain aux enfants. Ce rôle consiste à sensibiliser les parents d'élèves pour l'accompagnement et l'appui à la mise en place des infrastructures dédiées à la cantine à savoir les jardins, les champs scolaires, les cuisines, etc... afin de trouver les compléments nécessaires pour offrir un repas de qualité aux apprenants renforçant ainsi l'implication des communautés pour une gestion inclusive et participative.

3-3. Impacts de la cantine scolaire exécutée par le PAM sur la scolarisation dans la commune d'Athiémé

3.3.1. Evolution des inscriptions dans les écoles ayant une cantine

Pour une meilleure analyse des effets de la cantine scolaire sur l'éducation dans la commune d'Athiémé, les données collectées sont présentées suivant les écoles bénéficiaires et leurs effectifs, son impact, et la contribution de la cantine scolaire à l'amélioration de la scolarisation dans la commune d'Athiémé. La figure 5 montre l'évolution des inscriptions par sexe dans les écoles ayant une cantine.

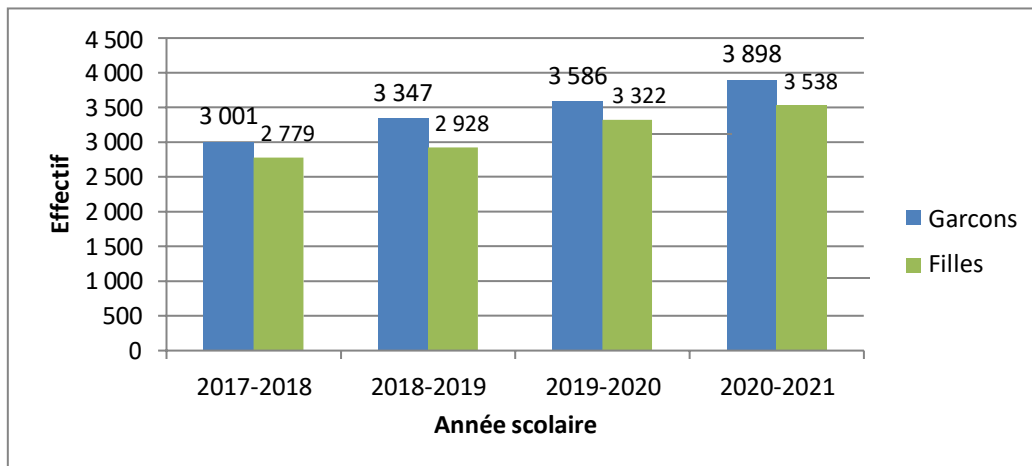


Figure 5 : Inscription des apprenants dans les écoles ayant une cantine

Source : Résultats des enquêtes de terrain, Novembre 2021

L'analyse des résultats révèle un accroissement des inscriptions dans les écoles ayant une

cantine scolaire dans la commune d'Athiémé. Les taux d'inscription des filles et des garçons n'ont cessé de croître de 2017 à 2021. Il convient de noter que les garçons sont relativement plus nombreux que les filles lors des inscriptions. Les variations d'effectif au fil des années quel que soit le sexe sont restées sensiblement identiques à des différences près. La figure 6 suivante montre l'évolution en pourcentage des effectifs dans les écoles du Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré (PNASI) de 2017-2021 à Athiémé.

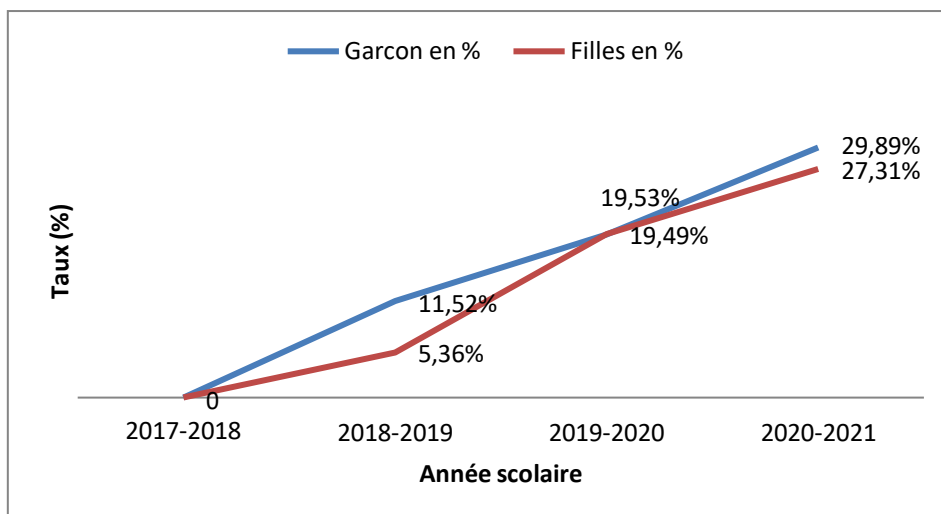


Figure 6 : Evolution en pourcentage des effectifs dans les écoles du Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré de 2017 à 2021

Source : Résultats des enquêtes de terrain, 2021

Il ressort de la figure 6 que le taux d'inscription dans les écoles à cantine dans la commune d'Athiémé a augmenté par sexe passant de 0 % au cours de l'année scolaire 2017-2018 à 29,89 % en 2021 pour les garçons et de 0% au cours à 27,31% en 2021 pour les filles pour la même période.

3-3.1. Comparaison de la scolarisation entre les écoles ayant de cantine et celles sans cantine

Pour analyser l'impact de la cantine sur la scolarisation des apprenants dans la commune d'Athiémé, les écoles non bénéficiaires ont été prises en compte pour faire objet d'analyse comparative par rapport aux écoles bénéficiaires. Ainsi, sur 59 écoles que compte la commune d'Athiémé, 37 sont-elles bénéficiaires et 22 non bénéficiaires. Il importe de souligner que les écoles non bénéficiaires sont celles situées dans les centres urbains de la commune jouissant des équipements et infrastructures dédiées à la cantine. Ce qui n'est pas le cas des écoles bénéficiaires situées dans les hameaux et les centres périurbains de la commune. De ce fait, les données de chacune des 7 écoles à cantines choisies au hasard ont été confrontées à celles des 7 écoles sans cantines prises au hasard dans les mêmes villages que les 7 premières. Les résultats obtenus révèlent que le taux de scolarisation dans les écoles ayant de cantine s'accroît chaque année malgré que les écoles ne présentent pas les mêmes atouts infrastructurels et logistiques. Les écoles périurbaines bénéficiaires de la cantine selon les modalités de choix offrent peu de conditions favorables pour analyser les impacts de la cantine sur le taux de rétention et de réussite scolaire dans les 7 écoles (EPP : Dévédodji, Kodji-Adohoun ; Tchicomè-Adohoun ; Hokpamè ; Agniwedji ; Adjovè ; Don-Kondji) bénéficiaires de la première année de mise en œuvre du programme et 7 autres écoles (EPP : Gléta, Dekpoe-adohoun ; Agbogbomè ; Adamè-adohoun ; Konouhoué ; Avegadoé ; Togblo) qui n'ont pas été prises en compte dans l'opérationnalisation dudit programme.

Le tableau ci-dessous montre les tendances liées au rendement scolaire dans les écoles considérées

Tableau III : Rendements scolaires dans les écoles ayant de cantine et celles sans cantine

Catégories d'écoles	Effectifs	Succès	Echecs	Abandons
Ecoles ayant de cantine	1423	1420	0	13
Ecoles sans cantine	1279	680	434	167

Source : Résultats des enquêtes de terrain, Octobre 2021

Il résulte de ce tableau que la cantine scolaire facilite l'accès à la scolarisation et maintient les enfants à l'école, contribuant ainsi à la réussite scolaire. Le taux de scolarisation dans les écoles à cantines scolaires est nettement supérieur au taux de scolarisation dans les écoles sans cantines scolaires comme l'indique les résultats issus de l'analyse des données. On note un réel engouement des parents à inscrire leurs enfants dans une école à cantine car cela leur permet de ne plus se soucier du déjeuner de leurs enfants et de vaquer librement à leurs occupations quotidiennes. Les parents reconnaissent tous, sans exception aucune, que les cantines scolaires contribuent à la rétention scolaire. Le repas chaud offert à chaque enfant chaque jour de classe favorise l'apprentissage, et permet aux enfants de se concentrer sur leurs études selon les données collectées. Le lien entre l'alimentation scolaire et les secteurs de l'éducation s'affirme de plus en plus. L'alimentation scolaire mettant au cœur des actions, les enfants, améliore nettement l'état nutritionnel et la capacité des enfants à apprendre grâce aux repas riches facilitant ainsi leur capacité d'assimilation des cours, ainsi que leur accès à l'éducation. Ses effets bénéfiques sont particulièrement importants pour les filles dans les hameaux où les disparités entre les sexes demeurent un défi. Selon les personnes retenues pour l'enquête, les repas scolaires favorisent l'apprentissage et permettent aux enfants de se concentrer sur leurs études plutôt que sur la provenance de leur prochain repas. Grâce à la cantine scolaire, les enfants ne parcourent plus de longues distances pour bénéficier d'un déjeuner copieux et nutritif. La planche 2 montre les enfants au déjeuner.



Photo 3 : Vue partielle d'une prise du repas de la cantine scolaire à l'EPP Adjovè, Commune d'Athiémé
Prise de vue, KINHOUE, Octobre 2018

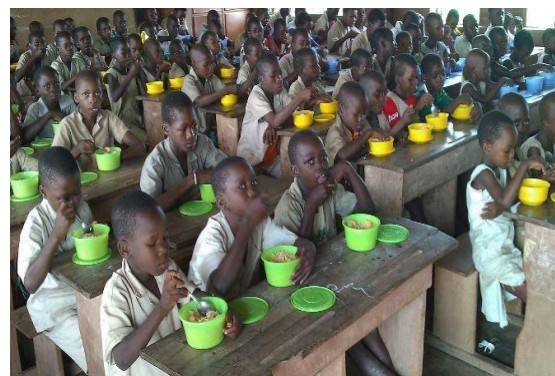


Photo 4 : Vue partielle d'une prise du repas de la cantine scolaire à l'EPP Agniwedji, Commune d'Athiémé
Prise de vue, KINHOUE, Octobre 2018

Planche 2 : Quelques enfants au déjeuner dans les écoles de Adjovè et Agniwedji (Athiémé)

Il est aisé de constater sur les deux photos ci-dessus, des apprenants en plein déjeuner dégustant ainsi des repas préparés à partir des rations sèches mises en place par le Gouvernement via le PAM. Il se dégage une joie associée à une lueur d'émotion gustative sur les visages des enfants.

4- DISCUSSION

Les résultats rapportés dans le cadre de cette étude révèlent que les cantines scolaires constituent une porte d'entrée pour le développement local avec un accent sur l'amélioration des conditions de vie et d'existence des apprenants. Ils montrent aussi que l'école, lieu d'apprentissage et d'acquisition du savoir, fédère toutes les forces en vue d'insuffler la dynamique nécessaire pour un développement harmonieux et inclusif. L'apprenant passe la majorité de sa journée à l'école, et y est censé trouver toutes les conditions requises pour son épanouissement. Ces résultats confortent les propos de Ban Ki Moon, le 26 septembre 2015, à l'occasion du sommet sur le Développement Durable au siège de l'ONU à New York, pour qui l'éducation est un droit fondamental et le socle du progrès dans tous les pays. A. Grisay, (2017, p.3) a démontré que dans les établissements performants, les enseignants privilégient les éléments fondamentaux. Ces enseignants, selon Grisay, définissent et poursuivent des objectifs clairs avec les élèves. Les cours sont bien planifiés et structurés. Les évaluations sont fréquentes et permettent de réguler l'enseignement, ce qui donne une bonne réputation à l'établissement pour faire face à la concurrence des autres établissements et aux pressions des parents.

Les pays prospères disposent d'une main d'œuvre qualifiée et instruite. Depuis 2000, de nombreux gouvernements ont renforcé leur engagement envers l'éducation et le soutien qu'ils lui apportent. Il va sans dire que les cantines scolaires ont contribué énormément au développement de la commune d'Athiémé. Ces résultats trouvés dans la commune d'Athiémé vont dans le même sens que ceux de J. Sheerens, (2000, p.20) selon qui l'Etat ou la communauté confie à l'école la mission de former le citoyen pour qu'il soit en mesure de participer au développement du pays dans lequel il évolue. Au même titre qu'une entreprise, l'école utilise des ressources appelées « inputs » pour former le citoyen en lui permettant d'achever un cycle de formation pendant un temps donné « output ». Ce constat est conforté par Ban Ki Moon en 2015 selon qui grâce aux partenariats, au leadership et à des investissements judicieux dans l'éducation, nous pouvons transformer les vies des individus, les économies nationales et le monde dans lequel nous vivons.

D'après les résultats de l'Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSA, 2013, p.105), l'insécurité alimentaire touche de nombreux béninois. On estime qu'au niveau national, 23% des ménages avaient une consommation alimentaire inadéquate ne leur permettant pas de vivre une vie saine et active (5% ont une consommation alimentaire pauvre et 18% une consommation alimentaire limite) au moment de l'enquête contre 972000 personnes en 2009. Presque la moitié des ménages ont une consommation alimentaire pauvre ou limite dans les départements du Mono (49%), de l'Atacora (48%) et du Couffo (47%). La prévalence est également élevée dans le Borgou (34%), les Collines (27%) et la Donga (25%). Le pourcentage des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre/limite est beaucoup plus élevé dans les zones rurales (30%) que dans les zones urbaines (15%) (AGVSA, 2013, p.14). Il ressort de ce rapport que la commune d'Athiémé dans le département de Mono est touchée par le phénomène d'insécurité alimentaire. Il urge alors de trouver des mécanismes adaptés aux réalités locales pour pérenniser et étendre le programme de cantines scolaires afin que toutes les écoles de la commune d'Athiémé et du Bénin en général en bénéficient.

Les cantines scolaires sont considérées comme une ressource nécessaire pour les écoles et pour la communauté afin d'atteindre la Scolarisation Primaire Universelle. En isolant les autres facteurs explicatifs, la théorie de « l'effet établissement » explique la différence de performance entre les écoles par un ensemble de variables caractéristiques propres. C'est ainsi que les aspects hiérarchiques, physiques, pédagogiques et managériaux sont déterminants (D. Meuret, 2000, p.4). Ces facteurs forment un environnement interne favorable à un système d'apprentissage qui puisse garantir la performance de l'école. Chaque école a une histoire, une clientèle, des

infrastructures, des ressources pédagogiques et un type de management qui constituent son environnement interne. Il suffit d'avoir une différence dans l'un de ses éléments pour que la performance diffère aussi d'une école à l'autre. J. Murphy et L. Beck, (1998, p.29) soulignent également que dans les écoles performantes, les résultats des élèves font l'objet d'analyses et sont utilisés pour décider des améliorations à apporter à l'enseignement dispensé. En mettant en place une politique de protection sociale visant à fournir des filets de sécurité sociale, le Gouvernement du Bénin fait du programme de repas scolaires, le principal instrument de transfert social dans le secteur éducatif et un important facteur d'amélioration et de maintien de l'accès à l'éducation, (PAM, PSP,2019, p.2). Le PAM est le partenaire le plus proche du Gouvernement dans le domaine des repas scolaires depuis 2000, le pays faisant appel à lui pour l'assistance technique, la mise en œuvre et des orientations sur les politiques. Dans le droit fil de l'engagement accru du Gouvernement, la politique nationale en matière de repas scolaires a été élaborée en 2014 afin de contribuer à l'enseignement primaire pour tous en étendant progressivement les repas scolaires : 31 % des élèves du primaire en ont bénéficié en 2017, 51 % en 2018 et la couverture devrait être complète d'ici à 2025. La gestion efficiente d'une telle initiative reste et demeure le seul gage de sa réussite et de la pérennisation de ses acquis. Le transfert de compétences par les acteurs de mise en œuvre de cette initiative aux structures habilitées devrait assurer une gestion durable afin d'atteindre les résultats escomptés. Plusieurs acteurs ont aussi travaillé sur la cantine scolaire et ses impacts dans le système scolaire en général. Les points de vue des différents acteurs convergent vers nos résultats en lien avec le rôle indéniable que joue la cantine scolaire sur la rétention des apprenants dans les écoles béninoises.

Selon le Plan Stratégique Pays 2019-2023 du PAM, une évaluation des capacités nationales en matière d'alimentation scolaire fondée sur l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation appliquée à l'alimentation scolaire (SABER-SF) a permis en 2017 de constater que le programme de repas scolaires contribuait à améliorer l'accès à l'école et la fréquentation scolaire des filles et mis en évidence qu'il était nécessaire de se concentrer davantage sur la pérennisation des résultats, le renforcement des capacités, les coûts et le contrôle de la qualité. Selon le même document, un examen interne réalisé en 2017 dans 300 des 1579 écoles d'alors couvertes par le Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré et un récent examen du programme de pays Bénin pour 2015-2018 a fait apparaître qu'il était nécessaire d'améliorer la participation des communautés, de renforcer le sentiment d'appropriation et la viabilité du programme, de construire des infrastructures ou de les remettre en état, d'élaborer et de dispenser des formations à l'intention des comités de gestion des écoles, d'encourager la participation des hommes et des femmes sur un pied d'égalité et de promouvoir les potagers scolaires. L'étude a également souligné l'intérêt de suivre des approches favorisant l'égalité des sexes lors de l'élaboration des politiques et de la mise en œuvre des directives, de promouvoir une participation inclusive et d'adopter une approche inter-organisations pour s'attaquer à des questions telles que la violence fondée sur le genre.

M. Magee (2008, p.4) a démontré que la cantine scolaire financée par CRS (Catholic Relief Services) dans les départements du Borgou et de l'Alibori au nord du Bénin attire les enfants pour s'inscrire puis rester à l'école. Parties pour affecter 7500 bénéficiaires, les inscriptions ont augmenté à la suite de la mise en place de cantines, passant de 7138 à 8241 élèves, avec plus de 1.000 filles supplémentaires s'inscrivant dans les écoles primaires participantes. La fréquentation a également augmenté de 20,47 %, dépassant de plus du double l'objectif qui était fixé à 10 %. Selon le même article, les directeurs d'écoles étaient ravis de trouver des enfants qui venaient à leurs bureaux pour s'inscrire de leur propre initiative. Après le début du programme de cantine, les rôles se sont inversés, à tel point que même les petits enfants allaient dans les fermes à la recherche de leurs parents pour leur demander d'aller à l'école. Les résultats

de cette étude tout en étant en parfaite adéquation avec ceux de notre étude montrent que les résultats scolaires ont également progressé à la suite du fonctionnement des cantines. Pour preuve, des élèves de Séréwondirou ont expliqué comment ils avaient amélioré leur moyenne aux examens. Auparavant, ils devaient retourner à pied chez eux pour trouver quelque chose à manger pendant la pause du midi, puis ils revenaient souvent en retard en classe et étaient donc contraints de se dépêcher de revenir à leurs travaux ou leurs examens. Avec une bouillie prise chaque jour à l'école, les élèves n'arrivent plus en retard et ont plus de temps pour achever leurs travaux scolaires.

C. Fauliau (2018, p.3) souligne qu'au-delà de remplir la fonction principale de distribution de repas dans un cadre scolaire, les cantines peuvent répondre à différentes problématiques telles que le faible taux de scolarisation, le manque d'intérêt des familles pour scolariser leurs enfants, plus particulièrement les filles, le manque de motivation ou l'impossibilité pour les enfants d'aller à l'école (distance de l'école au domicile familial, contraintes horaires ou familiales, etc.). A tout cela se greffent l'insécurité alimentaire, la malnutrition, la pauvreté avec des répercussions sur les conditions d'apprentissage à savoir la faible assiduité, le manque de concentration, l'abandon scolaire, la baisse de niveau des apprenants, etc. Ainsi pour sa pérennisation, convient-il de préconiser plusieurs stratégies possibles pour supporter les frais de fonctionnement à travers l'inclusion des frais de cantine dans les frais de scolarisation, la participation indépendante des parents, financière ou en nature (bénévolat), l'approvisionnement en bois de chauffe, la prise en charge des frais de fonctionnement par le comité de gestion, etc. On note également la mise en place d'activités génératrices de revenus à savoir le périmètre agricole à travers les champs et jardins scolaires permettant d'avoir des légumes et fruits (indispensable pour corriger les carences en micronutriments et fibres), le petit élevage (utile pour disposer de protéines animales favorisant la croissance des apprenants), les cultures commerciales, la transformation, etc. pouvant produire des consommables et des revenus financiers, etc. Les résultats de C. Fauliau (2018) sont en synergie avec nos résultats dans la commune d'Athiémé. Ses travaux ont permis de constater que la présence de la cantine scolaire dans une école est source d'un fort taux de scolarisation et donc facilite une augmentation des taux d'inscription et de fréquentation. La présence de la cantine scolaire diminue considérablement les abandons et concourt à une meilleure performance scolaire.

A. Saka (2019, p.51), dans ses résultats d'étude sur le Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré financé par le Gouvernement béninois et géré par le PAM selon les mêmes méthodes de gestion que le programme objet de cette recherche, a aussi soutenu l'amélioration du taux de scolarisation dans les écoles à cantine quoique de nombreux défis se posent. Selon les travaux de Saka, les écoles connaissent un effectif pléthorique, le niveau des enfants diminue de jour en jour et on assiste à la démission de plusieurs parents d'élèves pour assumer leurs responsabilités. A cela s'ajoutent les négligences au niveau des enseignants en nombre déjà insuffisant qui estiment qu'ils ne disposent plus de temps matériel pour se reposer et préparer les fiches afin de donner le meilleur d'eux-mêmes aux enfants. Ce phénomène de perturbation au niveau des enseignants est aussi un facteur qui peut impacter négativement le niveau des élèves, d'où la faible performance enregistrée chez eux. Les travaux de Saka (2019) vont dans le même sens que nos résultats. Une série d'actions inclusives s'impose et devra être préparée pour un changement social de comportement.

CONCLUSION

Le problème de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, bien qu'il soit d'ordre international, affecte plus les pays pauvres situés pour la plupart en Afrique subsaharienne, qui plus est, les populations du monde rural. La situation nutritionnelle des enfants béninois en milieu rural est à la base des faibles taux d'inscription dans les écoles du Mono de façon

générale et singulièrement un des facteurs de l'échec dans les écoles primaires de la commune d'Athiémé. Les résultats obtenus au terme de cette recherche montrent que les repas servis à l'école constituent des catalyseurs pour attirer les enfants en classe. Aussi, le programme de cantines scolaires devra-t-il mettre en place mécanisme flexible et intégré pour une prise en charge officielle des cuisinières dont le rôle est incommensurable dans la cuisson des repas. Les cantines scolaires au-delà d'être de simples visions stratégiques pour atteinte des Objectifs de Développement Durable 2 et 4, constituent un levier du développement local dans la commune d'Athiémé.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DAGNOGO Gnéré Blama, 2016, « Les grossesses en milieu scolaire au prisme de la communication pour le changement de comportement : L'exemple du lycée moderne de Tengrela en Côte d'Ivoire », Sciences Humaines, 1(3), 135-151.

DUFOUR Christine, LARIVIERE Vincent, 2012, Cours 4 : Techniques d'échantillonnage probabilistes et non probabilistes, 1p.

FAULIAU Christian, 2018, Mise en place et gestion des cantines scolaires : Capitalisation d'expériences. 4 p.

GRISAY Antoine, 2017, Réflexions sur « l'effet école » in Recherche sur l'évaluation en éducation, L'Harmattan, Paris, 38 p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ECONOMIE APPLIQUEE, 2013, Analyse Globale de la Vulnérabilité et la Sécurité Alimentaire, 146p.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ECONOMIE APPLIQUEE, 2018, Analyse Globale de la Vulnérabilité et la Sécurité Alimentaire, 171p.

MAGEE Maureen, 2008, Cantines scolaires au Bénin pour améliorer l'inspection et la rétention des élèves en partenariat avec les associations des parents d'élèves. 16p.

MEURET Denis, 2000, Les recherches sur l'efficacité et l'équité des établissements scolaires, leçons pour l'inspection, Université de Bourgogne- IREDU, 12 p.

MURPHY Joseph et BECK Lynn, 1998, School Based Management as School Reform. Corwin Press, A Sage publication, 216 p.

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL, 2017, Evaluation du Plan Stratégique de Pays du PAM pour le Bénin 2019-2023, 2p.

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL, 2019, Plan Stratégique Pays 2019-2023, 37p.

SAKA Alabi Aboubakari, 2019, Effets du programme des cantines scolaires sur la performance des apprenants des écoles primaires publiques d'Adjarra au Bénin, Mémoire de Master Professionnel, INJEPS/CEREID, UAC, 79 p.

SCHEERENS Jaap, 2000, improving school effectiveness.

UNION AFRICAINE, 2015, Stratégie continentale de l'éducation 2016 – 2025, 44 p.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

Axe 2 : Economie rurale

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

Axe 3 : Genre et développement rural

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

2. Instructions aux auteurs

Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 01 au 31 août 2020.

Retour d'évaluation : 30 septembre 2020.

Date de publication : 15 décembre 2020.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: journalgrad35@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.3.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Références bibliographiques Article

dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 40.000 FCFA (quarante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à quarante mille francs (40.000 F CFA) par envoi Western Union, RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE** <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77